

Avant-propos

Un nouveau défi pour la forêt française

par Michel BARNIER, *Ministre de l'agriculture et de la pêche*

Les travaux du Grenelle de l'Environnement ont placé la filière forêt – bois au centre des enjeux qui permettront de relever le défi du changement climatique. Le bois réapparaît comme matériau par excellence d'un développement durable. Ces travaux ont, en outre, permis de révéler un fort consensus entre organisations environnementales et forestiers : « Produire plus, tout en préservant mieux la biodiversité : une démarche territoriale concertée, dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts ».

Les Assises de la forêt, que j'ai lancées quelques semaines après ma prise de fonctions, ont permis de dégager un cadre d'action.

La lutte contre le changement climatique passe par un recours beaucoup plus important aux énergies et matériaux renouvelables. Le bois contribuera de manière déterminante à répondre à l'objectif de production d'énergie renouvelable, d'abord pour la chaleur et l'électricité (à hauteur de 20 % de l'effort) et, à terme, pour la production de biocarburants de seconde génération. La ressource supplémentaire disponible est estimée à 21 millions de m³ à l'horizon 2020, tout en respectant les conditions d'une gestion durable.

Cet objectif ne pourra être atteint que si les propriétaires sont incités à mener une gestion forestière dynamique et une gestion groupée. Tel est le sens des premières mesures fiscales que le gouvernement a annoncées. La récolte complémentaire de bois suppose, par ailleurs, un soutien actif, pour « réarmer » une

filière dont la plupart des opérateurs ont été affaiblis par la tempête de 1999.

Le bois est un des principaux matériaux écologiques renouvelables permettant de stocker, sur la durée, le carbone absorbé par les forêts. 1 m³ de bois utilisé dans le bâtiment signifie 1 tonne de CO₂ stockée, à laquelle s'ajoute 0,7 tonne de CO₂ économisée, en moyenne, par la substitution du bois à un autre matériau.

La mobilisation complémentaire de bois, alliée à l'évolution du climat, rend indispensable de porter une attention soutenue au maintien de la biodiversité et à la capacité des milieux naturels à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Le Grenelle de l'Environnement et les Assises de la Forêt ont réaffirmé la nécessité de renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière courante, de reconnaître et rémunérer les services environnementaux supplémentaires rendus par la forêt, et de faire contribuer les écosystèmes forestiers à une trame 'verte et bleue'.

Récolter plus de bois suppose de veiller à la qualité de la gestion forestière. Les documents de gestion durable et la certification constituent des outils essentiels pour une gestion forestière plus dynamique et respectueuse de l'environnement. Le développement de ces outils est à rechercher sur le territoire national.

Mais la France, importateur européen important de bois d'origine non communautaire, peut aussi œuvrer pour la gestion durable des forêts du monde. Elle

entend ainsi contribuer à la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce lié.

Assurément, la forêt est une chance pour notre pays, si nous voulons, ensemble, relever les défis de l'avenir !